Paul Balta

Le grand Maghreb

Des indépendances à l'an 2000



La Découverte / essais

782315

32

DL-21031990-05748

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

Cahiers libres

8°03
3349

Du même auteur

Mystérieux Hyksos, Éd. du Cap, Monte-Carlo, 1964.
Jamil Hamoudi, peintre précurseur, Éd. de l'ADEIAO, musée des Arts africains et océaniens, Paris, 1986.
Iran-Irak, une guerre de 5 000 ans, Anthropos/Économica, Paris, 2e éd. 1988.

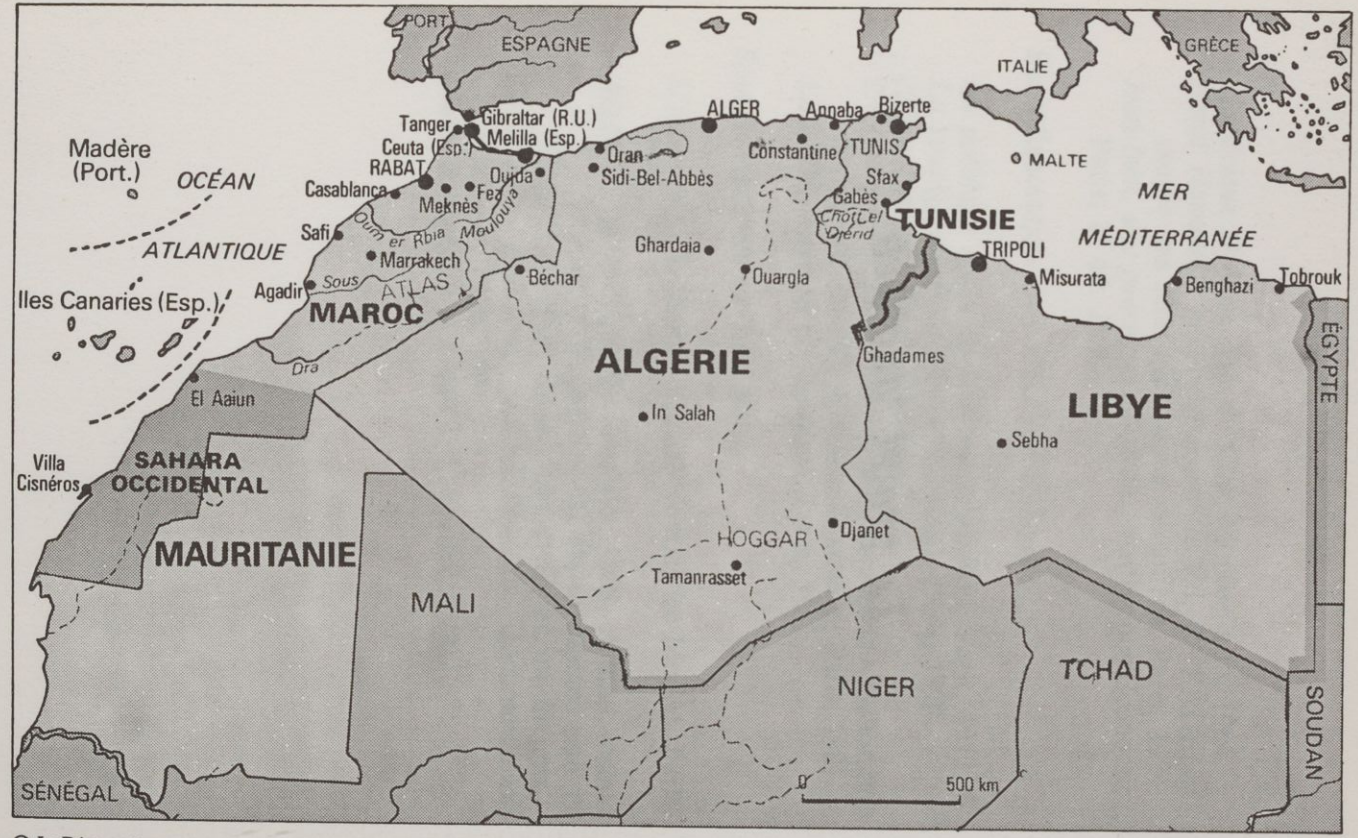
En collaboration avec Claudine Rulleau :

La politique arabe de la France, Sindbad, Paris, 1973.
La stratégie de Boumediène, Sindbad, Paris, 1978.
L'Iran insurgé, Sindbad, Paris, 1979.
L'Algérie des Algériens vingt ans après (avec la collaboration de Mireille Duteil), Éditions Ouvrières, Paris, 1981.
La vision nassérienne, Sindbad, Paris, 1982.

Sous la direction de Paul Balta :

L'islam dans le monde, La Découverte/Le Monde, Paris, 1986.
Algérie, Nathan/Enal, Paris-Alger, 1988. Album format 25 × 29, texte illustré de 200 photographies noir et blanc ou couleurs de Bernard et Catherine Déjeux.
Le conflit Irak-Iran, 1979-1989, La Documentation française, Paris, 1989.
Islam, civilisation et sociétés, à paraître, 1990.

Le grand Maghreb



© La Découverte

Paul Balta
avec la collaboration de
Claudine Rulleau

Le grand Maghreb

Des indépendances à l'an 2000

ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE
1, place Paul-Painlevé
PARIS Ve
1990

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit d'envoyer vos nom et adresse aux Éditions La Découverte, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris. Vous recevrez gratuitement notre bulletin trimestriel **A La Découverte.**

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement, par photocopie ou tout autre moyen, le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français du copyright (6 bis, rue Gabriel-Laumain, 75010 Paris).

© Éditions La Découverte, Paris, 1990.
ISBN 2-7071-1927-X

Liminaire

Une abondante littérature — monographies, études par thème, biographies de dirigeants, Mémoires — a été consacrée aux pays maghrébins avant les indépendances ; les ouvrages traitant de l'ensemble du Maghreb sont bien moins nombreux. Le plus complet et le plus achevé par l'abondance des informations, la qualité de l'écriture, la force du témoignage est *L'Afrique du Nord en marche* de Charles-André Julien. Nous sommes nombreux à avoir rêvé de pouvoir disposer de la suite. En effet, depuis les indépendances, les travaux ne manquent pas sur les pays pris séparément ; le Centre d'étude et de recherche sur les sociétés méditerranéennes (CRESM) a publié d'irremplaçables études collectives par thèmes, mais elles s'adressent aux spécialistes ou à des lecteurs déjà familiers du sujet. En revanche, il n'existe que fort peu d'ouvrages consacrés au Grand Maghreb et ceux dont nous disposons sont pour l'essentiel des œuvres collectives, juxtaposition d'études « pointues », reliées par un fil conducteur ténu, sans véritable vision d'ensemble.

Depuis mon retour en 1978 du Maghreb, où j'ai été correspondant du journal *Le Monde*, j'ai souhaité écrire ce livre. Projet différé par les exigences du quotidien et des missions au Proche-Orient (révolution iranienne, guerre du Golfe, conflit libanais), et auquel j'ai commencé à travailler deux ans environ avant la naissance de l'Union du Maghreb arabe (UMA) que rien ne laissait alors raisonnablement espérer. J'étais néanmoins persuadé que l'on approchait de la fin d'un cycle — celui,

solitaire, de l'édification de l'État-nation par des « monstres sacrés » — et que le moment était venu de faire le point.

Ma première rencontre avec le Maghreb remonte à l'été 1954 : la Libye avait accédé à l'indépendance trois ans plus tôt ; préludes malheureusement indispensables au recouvrement de leur souveraineté, les troubles avaient éclaté en Tunisie et au Maroc ; le calme semblait régner en Algérie mais des conversations en arabe avec ses habitants premiers m'avaient persuadé que le feu couvait : l'embrasement devait survenir trois mois plus tard, le 1er novembre 1954. Quant à la lointaine Mauritanie et au non moins perdu Sahara espagnol, ils restaient ignorés de tous, sauf de leurs deux puissances colonisatrices et de leurs proches voisins.

A la fin d'une année d'enseignement en Alexandrie où j'étais né et avais vécu jusqu'à l'âge de dix-huit ans, j'avais donc regagné la France en voiture, après avoir traversé les quatre pays du nord de l'Afrique et l'Andalousie, à laquelle les lient tant de souvenirs. Devenu plus tard spécialiste du Proche-Orient, j'ai continué cependant à m'intéresser à cette région du monde et ai entretenu depuis 1973 des relations suivies et régulières avec les chefs de ses États — à l'exception de Zine Abidine Ben Ali, rencontré brièvement — et ses dirigeants, tout en partageant au quotidien la vie de ses peuples.

J'ai donc pensé qu'il serait possible de vivifier la sèche analyse des textes et le recours ingrat mais indispensable à la chronologie par l'expérience vécue, sans pour autant, que le lecteur se rassure, rédiger mes Mémoires. Claudine Rulleau qui a partagé cet itinéraire a également collaboré à cet ouvrage que je qualifierai d'essai.

Le titre de l'ouvrage indique qu'il n'était pas question de refaire ici de l'histoire ancienne ; j'ai néanmoins cru utile de donner quelques points de repère indispensables à la compréhension de l'actualité ; quant à retracer dans le détail l'évolution de chacun des États depuis leur indépendance, il y faudrait plusieurs volumes et il en existe déjà de fort bons. Les spécialistes de chacun de ces pays seront peut-être déçus mais, sachant que rares sont ceux qui les connaissent tous et y ont vécu ou travaillé, j'espère qu'ils trouveront quelque intérêt aux chapitres retraçant l'itinéraire de chacun des pays. J'ose également espérer que les Maghrébins, peu familiers de leurs voisins les moins proches, et que les Arabes d'Orient qui mé-

connaissent leur Occident, trouveront dans ces pages de quoi aiguiser leur curiosité et leur réflexion.

Cependant, je l'avoue, ma préoccupation est d'intéresser un large public non spécialisé, maghrébin et européen, dans la mesure où le destin des deux rives de la Méditerranée est, pour le meilleur et pour le pire, commun depuis des siècles et qu'il le restera: sous les effets de la démographie — stagnante en Europe, galopante au Maghreb —, la CEE et la Ligue arabe grouperont dans un quart de siècle 600 millions d'Euro-Arabes, dont 300 millions d'Européens et 120 millions de Maghrébins.

Souhaitée depuis toujours par les Maghrébins, l'édification du Grand Maghreb n'a vu un commencement de réalisation que depuis le 10 juin 1988, date du premier sommet maghrébin de l'histoire, trente ans après la naissance de la CEE. Les dirigeants européens, qui ont dans leur majorité pris conscience des menaces que présenterait pour la rive nord de la Méditerranée un Maghreb déstabilisé ou marginalisé, suivent de près l'évolution de la situation.

Un mot encore sur la construction de l'ouvrage. Le premier chapitre traite de l'évolution du concept de Grand Maghreb dans le passé et surtout du début du XX^e^ siècle à la fin de l'ère coloniale. Suit la présentation des pays qui le composent. Plutôt que l'ordre chronologique de l'accession à l'indépendance, nous avons adopté celui de la géographie, en partant de la Libye, à l'est, pour aboutir à la Mauritanie, au sud-ouest. Ce choix a l'avantage de la clarté et celui de mettre en évidence les rivalités et les complémentarités plus fortes entre proches voisins, Libye/Tunisie, Tunisie/Algérie, Algérie/Maroc... Une entorse toutefois à ce plan: la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Située géographiquement entre le Maroc et la Mauritanie, nous l'avons traitée après cette dernière pour plusieurs raisons: elle n'est pas membre de l'UMA ; son évolution s'explique en partie par celle de la Mauritanie ; enfin, son sort n'étant pas définitivement tranché au début de 1990 sur le plan international, cela permet de la rapprocher logiquement du chapitre sur le dessous des cartes du conflit saharien.

Les deux chapitres consacrés au puzzle maghrébin montrent,

le premier comment et pourquoi le jeu des alliances a retardé la naissance du Grand Maghreb, le second pourquoi et comment l'UMA a été fondée. Les deux derniers chapitres traitent des atouts dont dispose l'UMA mais aussi des difficultés qu'elle devra surmonter d'ici à l'an 2000 : les défis économiques et les défis de la modernité.

Deux interrogations servent donc de fil d'Ariane à notre cheminement : pourquoi l'Union du Maghreb arabe a-t-elle mis tant de temps à voir le jour ? Compte tenu des données dont nous disposons, quel peut être son avenir ? On verra comment, malgré les difficultés et les obstacles, la force mobilisatrice d'un mythe peut transformer le rêve en réalité.

1

Entre le mythe et la réalité

L'Union du Maghreb arabe (UMA) est née le vendredi 17 février 1989 à Marrakech, au cours du deuxième sommet maghrébin. Son acte de naissance a été signé par cinq chefs d'État, dans l'ordre selon le communiqué officiel : Hassan II, souverain du royaume du Maroc, Zine Abidine Ben Ali, président de la République tunisienne, Chadli Bendjedid, président de la République algérienne démocratique et populaire, le colonel Moammar el Kadhafi, Guide de la Révolution du 1er septembre de la Grande Jamahiriya libyenne populaire et socialiste, le colonel Moawiya Ould Sid Ahmed Taya, président du Comité militaire de salut national et chef de l'État de la République islamique de Mauritanie[1].

Cette rencontre était la suite logique du premier sommet maghrébin de l'histoire réuni par Chadli Bendjedid à Zeralda, près d'Alger, le 10 juin 1988, au lendemain d'un sommet arabe consacré aux problèmes du Proche-Orient. Elle a été précédée d'une série de réunions préparatoires, menées à un rythme accéléré, qui ont permis aux signataires du traité constitutif de l'UMA de doter la nouvelle entité régionale d'organes politiques et exécutifs.

Peut-on affirmer pour autant que le vieux rêve du Grand Maghreb, ressuscité entre 1910 et 1930, qui a connu depuis bien des avatars, soit passé du mythe à la réalité ? Admettons, avec équité, qu'il a enregistré un début de réalisation avec la

1. « La création de l'Union du Maghreb arabe », *in Maghreb-Machrek*, n° 124, Paris, 1989.

constitution de l'UMA. Soulignons, avec réalisme, que l'édifice reste à construire et que l'entreprise risque de se heurter à de multiples obstacles. Rappelons, avec prudence, le temps qu'il aura fallu à la Communauté économique européenne, née en 1958, un an après la conclusion du traité de Rome, pour signer, en février 1986, l'Acte unique (entré en vigueur en juillet 1988, après sa ratification par les parlements des douze pays membres) qui la transformera en un marché unique intérieur au 1er janvier 1993 ; encore faut-il noter que ce MUI ne deviendra une réalité qu'à la fin de 1996, après une période transitoire. Bref, une quarantaine d'années d'efforts patients, tenaces, ponctués de crises, d'orageuses « nuits blanches » et de laborieux compromis auront été nécessaires pour peaufiner cette Europe !

Les Maghrébins se plaisent, certes, à rappeler les guerres séculaires qui ont déchiré l'Europe. Une Europe qui demeure divisée, on a tendance à l'oublier, en trois, quatre ou cinq : Europe des douze, Europe du Nord, Europe de l'Est, Europe des neutres (Suisse, Autriche), Europe périphérique (Turquie), encore qu'il faille prendre en compte les récents et profonds bouleversements qui se sont accélérés derrière le rideau de fer. Ils soulignent aussi la diversité des langues, des cultures, des religions et des systèmes politiques du continent européen dont la société de consommation semble les narguer de l'autre rive de la Méditerranée. Par opposition, ils mettent l'accent sur les multiples facteurs qui plaident en faveur de l'unité maghrébine.

Les facteurs unitaires

Ces facteurs sont, il est vrai, fondamentaux et nombreux, malgré les spécificités locales et les rivalités ancestrales. En premier lieu, le Maghreb (le ponant en astronomie arabe), ou Occident du monde arabe, constitue bel et bien une réalité géographique différente du Machrek ou Orient arabe : différente de celle de l'Égypte, centrée sur la vallée du Nil qui l'unit au Soudan, différente de celles des deux grands ensembles du continent asiatique, le Croissant fertile, organisé autour d'un axe Damas-Bagdad, irrigué par le Tigre et l'Euphrate, et la péninsule arabique, enserrée entre la mer Rouge et le golfe Arabo-Persique.

De la Cyrénaïque à l'Atlantique, de la Méditerranée au Sahara, bref, de la Libye à la Mauritanie, le Maghreb physique présente des caractéristiques communes qui ont incité les géographes arabes à l'appeler Jazirat el Maghreb, l'île ou la presqu'île du couchant. De Solloum, à la frontière égyptienne, au détroit de Gibraltar, la côte méditerranéenne — quelque 5 000 kilomètres — est verdoyante et cultivée, de même que la côte atlantique de Tanger au sud d'Agadir, près de 700 km — les 1500 km restant, jusqu'à Saint-Louis, étant désertiques. Le Maghreb est traversé d'ouest en est par deux chaînes montagneuses qui vont déclinant entre le Toubkal, au Maroc, qui culmine à 4 615 m, et le djebel Chaambi, le plus haut massif tunisien, qui ne dépasse pas 1 554 m ; la première part du Rif marocain, longe la mer avec l'Atlas tellien algérien et se termine par la Khroumirie tunisienne ; la seconde comprend le Haut et le Moyen Atlas marocains, l'Atlas saharien algérien, les Aurès et la grande dorsale tunisienne. Partout, les oueds, peu nombreux, sont souvent à sec mais deviennent torrentiels et ravageurs dès qu'il pleut. Au-delà: le grand Sud, de la Mauritanie à la Libye ; en Algérie, il s'enfonce comme un coin au cœur de l'Afrique noire, à 2 000 kilomètres de la Méditerranée : c'est le royaume du Sahara, désert riche en hydrocarbures et en minerais précieux, qui occupe de 80 à 95 % de la superficie, selon les pays.

Après la terre, les hommes. Le Maghreb a un fond ethnique commun, les Berbères, qui se dénomment eux-mêmes les *Imazighen* (« hommes libres », sing. : *Amazigh*), auxquels sont venus s'ajouter les Arabes, arrivés en deux vagues successives, à quatre siècles d'intervalle. Phéniciens, Romains, Vandales, Byzantins, Espagnols, Portugais, Turcs, Français et autres conquérants, tous, depuis l'Antiquité, sont arrivés par la mer. Tous, sauf un: Okba ben Nafi qui, à la tête des cavaliers arabes, a conquis le Maghreb au VII^e^ siècle en empruntant les Hauts Plateaux ; ce fut une des clés de son succès, les deux autres étant le Coran et le petit nombre de ses troupes[1]. Au XI^e^ siècle, les tribus Beni Hilal et Beni Soleim[2], envoyées par le

1. On estime entre 10 000 et 20 000 le nombre des cavaliers qui ont assuré la conquête dans ses différentes phases échelonnées sur un demi-siècle. Les chefs arabes ont, en outre, confié très rapidement des responsabilités aux convertis locaux ; c'est d'ailleurs un Berbère, Tarik Ben Ziyad, qui a franchi le détroit de Gibraltar (djebel Tarik) et dirigé la conquête de l'Andalousie.

2. Les historiens estiment leur nombre entre 100 000 et 200 000.

sultan d'Égypte pour parachever l'islamisation et l'arabisation du Maghreb, y ont fait souche.

De tous les conquérants, les Arabes sont les seuls à s'être implantés durablement et à avoir marqué en profondeur au point que le génial Ibn Khaldoun (1332-1406), historien et ancêtre de la sociologie, constate déjà: « Arabes et Berbères ont vécu depuis si longtemps au Maghreb qu'on a peine à imaginer qu'ils aient vécu ailleurs[1]. » Rien ne définit mieux cette aire géographique et son substrat humain que cette formule lapidaire qu'on prête toujours au même Ibn Khaldoun mais qui appartient à Lahsen el Youssi: *Halq el rouous, lebs el burnous, akl el couscous*, « les crânes rasés, le port du burnous, la consommation du couscous »[2].

Depuis le VII^e^ siècle, les Maghrébins ont aussi une religion commune: l'islam. Malgré quelques îlots kharéjites, survivance des premiers schismes, et hanafites, héritage de la période ottomane, ils sont, depuis le XI^e^ siècle, sunnites de rite malékite. Dès l'Antiquité, ils partagent une histoire à bien des égards commune. Commune aussi, largement, la pratique de la langue arabe, en dépit de la persistance d'importantes régions berbérophones, surtout en Algérie et au Maroc[3], et de zones résiduelles dans le djebel Nefoussa, en Libye, l'île de Djerba, en Tunisie, et dans les environs de Nouakchott, en Mauritanie. Mis à part la Libye, colonisée par l'Italie, les quatre autres pays pratiquent encore, par choix ou par nécessité, la langue française qui demeure un moyen de communication entre les élites et un facteur non négligeable de maîtrise technologique et d'unification.

Ainsi, la géographie, l'histoire, la religion, la civilisation et même la colonisation ont tissé entre ces populations de nombreux liens politiques, culturels et familiaux qui sont autant de composantes de toute dynamique d'une coopération institutionnelle au niveau du Grand Maghreb. A l'évidence, il existe depuis les origines des différences entre les principales composantes du Maghreb et les rivalités internes ont périodiquement

1. IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères,* Paul Geuthner, Paris, 1982.
2. Contemporain du sultan Moulay Ismaïl, XVII^e^-XVIII^e^ siècle, Lahsen ou Hassan el Youssi est l'auteur d'*Al Mouhâdarât.*
3. Rappelons que l'espagnol est pratiqué dans les territoires qui avaient été colonisés par Madrid au nord et au sud du Maroc ainsi qu'au Sahara occidental.

opposé leurs chefs. Quand on est familier du Machrek et du Maghreb, on est néanmoins frappé par la persistance de quelques traits de caractère communs à l'ensemble des peuples maghrébins, peuples de résistants et de rebelles. Des constantes rythment leur histoire.

Les constantes historiques

Ces hommes ont toujours manifesté leur goût de l'indépendance et une farouche volonté de protéger leur identité face à tous les conquérants ; même la Tunisie, le plus méditerranéen des États maghrébins par la longueur de sa façade maritime, le plus ouvert aux influences étrangères en raison de sa faible profondeur terrestre, a sauvegardé sa personnalité en s'assumant comme un creuset de civilisations. Ces peuples n'ont cessé d'affirmer leur identité, tant par rapport au Machrek d'où est venu l'islam — et Louis Gardet avait bien raison de parler d'un « islam berbère »[1] — que par rapport à l'Europe voisine, leur principal partenaire économique depuis des siècles. Ici, les mœurs sont austères, la religion est puritaine et la société avide de justice sociale.

Sous la domination romaine, les peuples maghrébins conservent leurs coutumes et restent fidèles à leurs divinités puniques et maures ; s'ils adoptent des dieux importés, c'est en les « berbérisant ». S'ils se convertissent au christianisme, c'est par opposition à la Rome impériale. Chrétiens, ils embrassent, dès le IVe siècle, le donatisme, schisme égalitaire[2] qui dresse les pauvres cultivateurs berbères contre les riches colons romains, inspire la révolte des campagnes contre le christianisme de Rome, religion du pouvoir et des villes.

Le phénomène se reproduit au VIIe siècle : après une phase de résistance, l'adoption rapide du Coran exprime le rejet de Byzance la Grecque et de Constantinople, siège de l'empire d'Orient. Musulmans, ils embrassent aussitôt le schisme kharéjite qui présente bien des analogies avec le donatisme : intransi-

1. Louis GARDET, *L'Islam, religion et communauté*, Desclée de Brouwer, Paris, 1967.

2. Schisme prôné par Donat, évêque de Carthage, mort vers 355, que combattit saint Augustin.

geance doctrinale, égalité absolue des croyants devant Dieu, rejet du califat héréditaire, rigorisme moral ; les kharéjites sont bien les « puritains de l'islam », selon l'expression de Louis Massignon. En adhérant massivement à cette doctrine, les Berbères témoignent de leurs particularismes et situent sur le plan religieux leur opposition au pouvoir politique incarné par les représentants de Damas puis de Bagdad, siège du califat.

Le kharéjisme — sauf dans quelques régions berbérophones (djebel Nefoussa, Djerba, M'Zab) — sera éliminé par le chiisme. Contestataire par essence, ayant la passion du martyre, du *chahid* (pl.: *chouhada*) encore à l'honneur chez les Maghrébins, le chiisme a constitué dans l'histoire de l'islam un contre-pouvoir. On ne s'étonne pas qu'il ait séduit à son tour paysans, montagnards et pasteurs berbères ; sa bannière noire aura flotté sur le Maghreb de 908 à 1171. Et lorsque les Almoravides rétabliront, à partir du XI^e^ siècle, l'orthodoxie sunnite, les Maghrébins opteront pour le malékisme. Particulièrement strict, ce rite fait confiance au consensus des savants mais accorde surtout une importance particulière à la coutume — le *ourf* — et aux pratiques locales avec leurs *zaouias* (confréries) et leurs marabouts.

Que ne partagent-ils encore ? Ils sont fiers d'avoir inventé ces chiffres arabes toujours en usage, introduits en Europe par le pape Sylvestre II, au X^e^ siècle, et ils ne manquent pas de reprocher au Machrek, qui utilise des chiffres d'origine indienne, de ne les avoir pas encore adoptés. « Nous sommes les cartésiens du monde arabe », aimait à me répéter Boumediène, et Bourguiba et Hassan II me l'ont dit aussi. Et le fait est que lors des sommets arabes, on note bien des nuances dans les comportements des Maghrébins et des Orientaux. Ces derniers ont d'ailleurs toujours manifesté de la condescendance à l'égard de ce Maghreb mystérieux ; les Maghrébins, qui connaissent mieux le Machrek, ne manquent pas, quant à eux, de rappeler à leurs voisins que les peuples arabisés au nord de l'Afrique — de l'Égypte à la Mauritanie — représentent par leur nombre et par la superficie de leur territoire 70 % du monde arabe.

La tradition d'austérité et l'aspiration à la justice sociale n'ont cependant pas empêché de s'exprimer, dans les périodes fastes, une certaine joie de vivre, le sens du beau, voire du

somptueux, comme en témoignent l'Alhambra et le Generalife de Grenade, les palais du Maghreb central mais également les demeures des gens simples avec leur patio, leur jardin et leur jet d'eau. On voit sourdre périodiquement, sous le corset de la rigueur imposée par le désert et la montagne, l'hédonisme méditerranéen, le panthéisme des anciens Berbères et, comme le note subtilement Ibn Khaldoun, la tendance du nomade, fondateur des oasis, à vivre une vie meilleure. « La rude vie du désert, écrit-il, a précédé la molle vie sédentaire. Aussi l'urbanisation est-elle l'objectif vers lequel tend le Bédouin. Tous ses efforts tendent vers ce but. Dès qu'il possède assez pour se préparer au superflu, il mène une vie agréable et se soumet au joug de la cité. C'est le cas de toutes les tribus bédouines. Les sédentaires, en revanche, n'ont aucun désir de vivre au désert, sauf nécessité urgente ou diminution de leur niveau de vie citadin. » Pourtant, l'expression artistique la plus raffinée et le luxe de la vie citadine sont comme enserrés dans la rigueur et la rationalité à l'image des minarets carrés, tel celui de la mosquée de Kairouan, la tour Hassan de Rabat et la Giralda de Séville, si caractéristiques de cette architecture austère dans la splendeur, sobre dans le faste, maîtrisée dans la profusion.

Le rêve du Grand Maghreb

Caractères communs, constantes historiques, facteurs unitaires qui perdurent de nos jours ont, de tout temps, enflammé l'imaginaire maghrébin. A l'époque moderne, parce qu'il relève à la fois du mythe et du vécu, le rêve du Grand Maghreb a été pour les peuples de la région un idéal plus mobilisateur que celui de l'unité arabe de l'Atlantique au Golfe. Pourtant, cette réalité ne saurait en occulter une autre: l'unité du Maghreb n'a été réalisée qu'à deux reprises dans le passé et sous des royaumes berbères ; dans l'Antiquité avec Massinissa (238-148 av. J.-C.) et à l'ère islamique, sous les Almohades (1147-1269).

En effet, une fois reconquise l'autonomie par rapport aux califes de Damas puis de Bagdad — et c'était une condition essentielle — se sont fait jour, entre le X^e^ et le XIII^e^ siècle, des tentatives unitaires à partir de l'est, notamment avec les Zirides (973-1171), et de l'ouest, avec les Almoravides (1050-1147) ; elles

n'aboutiront que partiellement. Les Almohades, les « Unitariens », partis du nord du Maroc, mettront plus de soixante-dix ans pour assurer leur autorité d'abord sur l'ensemble du pays (1130-1147), puis sur le reste du Maghreb (1147-1205) dont ils réaliseront l'unification pendant presque autant d'années (1205-1269). D'autres dynasties, animées par de moins vastes ambitions, s'emploieront aussitôt à démembrer l'empire almohade.

« Le Maghreb fut partagé entre trois États organisés, se rapprochant ainsi peu à peu de la situation présente : aucun ne se sentit satisfait ; chacun voulut s'étendre, sinon refaire l'unité impériale, un seul fut sur le point d'y parvenir mais son échec scella définitivement la fin des tentatives unitaires. » C'est l'historien marocain Abdallah Laroui qui dresse ce constat dans sa remarquable *Histoire du Maghreb*[1]. L'unité devient dès lors un « âge d'or » qui a « la force d'un mythe inscrit dans la conscience des peuples de la région », selon l'expression de Mohammed Bennouna[2].

Pourtant, l'aspiration des peuples, profondément ancrée, à vivre un destin commun, et les facteurs unitaires ne suffiront pas à infléchir le cours de l'histoire et à imposer aux dirigeants successifs le choix de l'unité. Le rêve, chargé de nostalgie, demeurera latent pendant sept siècles. Cela mérite réflexion.

Les Ottomans, qui, à partir du XVI^e^ siècle, imposent leur autorité en Libye, en Tunisie, en Algérie (mais pas au Maroc), s'accommodent des entités qui s'étaient constituées au fil des ans mais entre lesquelles on circulait assez librement. Au XIX^e^ siècle et au début du XX^e^, les colonisations, française d'abord, italienne ensuite, respectent globalement ces mêmes entités mais, pour consolider leur emprise, elles rendront les frontières étanches, substituant à l'axe horizontal Machrek-Maghreb, voie des échanges religieux et spirituels, l'axe vertical Nord-Sud qui rythmera les flux économiques, et accessoirement intellectuels, entre les territoires conquis et leur métropole.

La longue marche vers l'unité

Les Maghrébins devront donc attendre les années 1910-1920 pour que le rêve unitaire refasse timidement surface sous l'influence de la *Nahda* (« Renaissance »), mouvement de

1. Abdallah LAROUI, *L'histoire du Maghreb*, Maspero, Paris, 1970.
2. *Le Monde diplomatique*, février 1975.

pensée qui secoue les structures sclérosées du Machrek depuis le début du XIX^e^ siècle. Sous le triple choc provoqué par la philosophie des Lumières, la Révolution française et l'expédition de Bonaparte, et la révolution industrielle illustrée par les saint-simoniens, la *Nahda* prône la renaissance arabe et/ou musulmane par l'acquisition de la science moderne et le retour aux sources de la foi des Anciens *(Salaf)*, mais ses idées ne parviendront au Maghreb qu'avec un décalage dans le temps, et bien timidement.

Apparaissent alors les mouvements « Jeunes-Tunisiens » (1907), « Jeunes-Algériens » (1914), « Jeunes-Marocains » (1919) qui servent d'aiguillon. En 1915-1916, un Comité pour l'indépendance de la Tunisie et de l'Algérie lance, à Genève, l'idée d'une République nord-africaine[1] puis fonde la revue *Maghreb* qui pose carrément la question de l'indépendance. On retrouve dans ce Comité le Tunisien Ali Bach-Hamba qui, en 1917, se propose de diriger, à partir de Constantinople, une expédition de libération du Maghreb. Il y a du Don Quichotte dans ces projets sans lendemain ; ils n'en forment pas moins le premier terreau dans lequel la saga unitaire puise sa sève ; elle mettra soixante-dix ans, comme au temps des Almohades, pour donner son premier fruit, l'UMA.

1920-1947 ; deuxième étape, plus affirmée, avec la formation des mouvements de libération nationale : le Destour tunisien (1920) d'où sortira le Néo-Destour (1934), plus combatif, de Bourguiba ; l'Étoile nord-africaine (1926) qui est à l'origine du Parti du peuple algérien (PPA), fondé par Messali Hadj en 1937, et le parti de l'Istiqlal marocain (1943), aboutissement d'une action militante multiforme entamée dans les années trente. Dès 1927, l'Étoile nord-africaine réclame l'indépendance de toute l'Afrique du Nord, thème repris dans le Plan de revendication adopté en 1933 par l'Assemblée générale du PPA. Toutefois, ces différents mouvements sont plus préoccupés — ce qui s'explique — par la lutte contre le colonisateur que par la construction du Grand Maghreb à trois, la Mauritanie — considérée, il est vrai, comme un territoire (occupé par la France) de l'empire chérifien — et la Libye étant ignorées.

1948. Troisième étape, plus structurée : l'entrée en action du Comité de libération du Maghreb. Couronnement du proces-

1. David GOLDSTEIN, *Libération ou annexion, 1914-1922*, Maison tunisienne d'édition, Tunis, 1978.

sus entamé au début du siècle, le Comité adopte une charte qui constitue la première élaboration idéologique du projet unitaire maghrébin. Elle est l'œuvre de Tunisiens, d'Algériens et de Marocains qui ont choisi de s'exiler au Caire, pépinière des nationalistes, laboratoire de l'arabisme militant et siège de la Ligue des États arabes, fondée en mars 1945.

Ces nationalistes[1] appartenant au PPA, au Néo-Destour, à la Ligue de défense du Maroc, dominée par l'Istiqlal, et à la Délégation du Maroc « espagnol » auprès de la Ligue arabe commencent par réunir, le 15 février 1947, le Congrès du Maghreb arabe. Ce dernier institue un organe permanent, le Bureau du Maghreb arabe, après avoir approuvé un long rapport, inédit à ce jour en français[2]. Les intitulés des cinq résolutions adoptées en résument l'esprit et les objectifs : *1)* le colonialisme français et espagnol (l'indépendance des États colonisés est réclamée) ; *2)* la coordination entre les mouvements nationaux maghrébins ; *3)* le Maghreb arabe et la Ligue arabe ; *4)* présentation de la question du Maghreb aux instances internationales ; *5)* unification des efforts des Bureaux maghrébins en Égypte.

Cette même année, le Marocain Mohamed Ben Abd-El Krim, héros de la guerre du Rif, met fin à vingt ans d'exil à la Réunion. Profitant de l'escale de Port-Saïd, il s'évade du bateau qui le transfère en Corse et gagne la capitale égyptienne. Là, il donne une impulsion substantielle au BMA : à la fin de 1947, il forme et préside le Comité de libération du Maghreb[3] qui adopte la fameuse Charte du Caire ; celle-ci donnera lieu, en diverses circonstances, à de vives polémiques dont les unes seront portées sur la place publique et dont les autres conserveront un caractère feutré, voire secret. Après avoir rappelé l'appartenance du Maghreb à l'islam et au monde arabe, elle fixe pour objectif premier le recouvrement de

1. Taieb Slim, Hédi Saidi, Youssef Rouissi, Hassen Triki, Habib Thameur, Allala Laouiti, Khalifa Haouas, Rachid Driss (Tunisie), Tahar Ben Salh, Chedli Mekki, Ahmed Madani, Amin Madani, Taieb B. Ahmed (Algérie), A. Ben Thabet, Abd el Kerim Ghallab, Idriss Essouissi, Abdelmajid Ben Jelloun, Mohammed B. Abdallah, Mahdi B. Saber, Ahmed Ouazzani, Ahmed Melih, Mohammed al Fassi, Mohammed B. Abboud (Maroc). Il s'agit des vingt-trois participants aux travaux mais d'autres Maghrébins se trouvaient au Caire.

2. Mohsen Toumi en a toutefois traduit des extraits dans *Le Maghreb*, PUF, « Que sais-je ? », Paris, 1982.

3. Le Tunisien Brahim Tobbal, partisan de Salah Ben Youssef, et futur opposant à Bourguiba, succédera à Abdel Krim, alors âgé de 65 ans.

l'indépendance des trois États, en soulignant qu'ils ne devront pas entamer de négociations séparées avec le colonisateur. Résolus mais prudents, les auteurs du texte ne semblent pas se faire trop d'illusions: ils précisent que si elles venaient à s'engager, le Comité devrait en être informé immédiatement puis être tenu au courant de leur déroulement. Si, enfin, un des États accédait seul à l'indépendance, le Comité aurait « le devoir de poursuivre la lutte pour libérer le reste du Maghreb ».

Ce texte de même que les résolutions du Congrès du Maghreb arabe ne manquèrent pas d'inquiéter des diplomates de l'ambassade de France au Caire qui en avaient recueilli des échos[1]. Paris ne sembla pas s'en émouvoir: est-ce parce que le gouvernement français était alors occupé sur d'autres fronts, de Madagascar à l'Indochine? Ou parce qu'il n'ignorait pas les divergences, sinon les dissensions, qui existaient au sein des mouvements nationalistes?

Le fait est qu'en 1948 les nationalistes algériens étaient partagés sur l'opportunité de déclencher une action armée. Parallèlement, les partis marocains et tunisiens avaient une attitude ambiguë et non dépourvue d'arrière-pensées: ils adhéraient de façon sentimentale à la Charte du Caire dont ils appréciaient l'idéal, tout en menant leur propre jeu, réaliste et égoïste, plus national que maghrébin. En 1949, deux délégations du PPA-MTLD s'étaient rendues, l'une à Tanger (Cherchalli et Khider), l'autre à Tunis (Derdour et Ben Bella), pour proposer « une stratégie commune et la création d'organismes paramilitaires[2] »; Allal el-Fassi, chef de l'Istiqlal, se montra évasif tandis que Salah Ben Youssef, secrétaire général du Néo-Destour, qualifia leur démarche d'« enfantillage ».

Divergences tactiques et stratégiques

Le déclenchement de la lutte armée en Algérie par le Front de libération nationale (FLN), le 1er novembre 1954, crée une situation nouvelle. Il donne le signal du départ à une course de vitesse entre les autorités françaises et les nationalistes ma-

1. Notes personnelles de l'auteur.
2. Mohammed HARBI, *Le FLN, mirage et réalité*, éd. Jeune Afrique, Paris, 1980.

ghrébins les plus déterminés à maintenir une coordination entre les trois grands mouvements de libération — Néo-Destour, Istiqlal et FLN héritier du PPA — et à provoquer un embrasement général des territoires que les Français appelaient l'Afrique du Nord, terme qui tombera en désuétude après l'indépendance de l'Algérie, et que les Arabes désignent sous le nom de Maghreb arabe ou de Grand Maghreb[1].

Le président Houari Boumediène m'avait assuré que le FLN avait conclu, début 1955, un accord secret, dans l'esprit de la Charte du Caire, avec Allal el-Fassi et Salah Ben Youssef, aux termes duquel le Maroc et la Tunisie s'engageaient à participer, aux côtés de l'Algérie, à la lutte armée contre la France. L'accord n'a jamais été appliqué : le dirigeant marocain aurait été désapprouvé par les notables de son parti qui craignaient d'être balayés dans le tumulte d'une guerre généralisée par les éléments populaires de l'Armée de libération marocaine, ou d'être supplantés par la tendance radicale de l'Istiqlal, animée par Mehdi Ben Barka. Quant à Salah Ben Youssef, qui incarnait la tendance arabo-islamique du Néo-Destour, il s'était heurté au président du parti, Habib Bourguiba, imprégné des principes de la III^e^ République, partisan de la politique des petits pas et de la négociation avec la France[2].

La France aurait d'ailleurs été fort embarrassée, militairement et diplomatiquement, par un conflit armé avec les trois pays. Aussi s'empressa-t-elle de désamorcer cette bombe en entravant la formation de la coalition tripartite souhaitée par les nationalistes algériens. Elle entama donc avec Bourguiba et Mohamed V des négociations qui accélérèrent le processus de décolonisation amenant la Tunisie et le Maroc à l'indépendance dès 1956. Des militaires français m'ont d'ailleurs confirmé qu'une coalition armée maghrébine aurait probablement contribué à réduire la guerre d'Algérie de deux ou trois ans. En tout état de cause, celle-ci aurait pu se terminer en 1960 si les Algériens avaient accepté l'indépendance de leur territoire amputé du Sahara que de Gaulle souhaitait conserver, en raison du pétrole qui commençait à y être exploité. On peut également se demander si, la France se trouvant égale-

1. Termes utilisés pour éviter la confusion avec le Maroc qui se dit « Maghreb » en arabe.

2. Paul BALTA, Claudine RULLEAU et Mireille DUTEIL, *L'Algérie des Algériens vingt ans après*, Éd. Ouvrières, Paris, 1981 ; et Nicole GRIMAUD, *La politique extérieure de l'Algérie*, Karthala, Paris, 1984.

ment embourbée dans les trois pays du Maghreb, aurait pu être entreprise, en octobre 1956, l'expédition franco-anglo-israélienne de Suez, destinée à provoquer la chute de Gamal Abdel Nasser, héraut du nationalisme arabe.

Marocains et Tunisiens feront évidemment valoir que leur statut — protectorats de fraîche date — étant différent de celui de l'Algérie colonisée depuis 1830, il était avisé d'adopter des stratégies adaptées. Ils souligneront ensuite que leur accession rapide à l'indépendance leur a permis d'offrir des bases arrière aux combattants de l'ALN (Armée de libération nationale algérienne) et de leur fournir une aide substantielle et multiforme. Dès novembre 1955, alors que la Tunisie venait de bénéficier, quelques mois plus tôt, de l'autonomie interne, Bourguiba ne déclarait-il pas: « Grâce à notre solidarité et à l'identité de nos conceptions... nous aurons accompli un grand pas vers l'unité du Maghreb arabe »? Cette « identité de conception » était-elle aussi réelle qu'il l'affirmait?

Réponse tactique? Prise en compte des nécessités du combat? Conviction profonde? Déclaration de principe? On constate que dans la Plate-forme de la Soummam, adoptée en août 1956, le FLN appelle de ses vœux la formation d'une « Fédération nord-africaine » qui n'a pas la même tonalité que celle dont parlent Tunisiens et Marocains. Bourguiba et Mohamed V réagissent néanmoins favorablement et envisagent une rencontre tripartite avec les dirigeants du FLN, au mois d'octobre, à Tunis. Le détournement par la France de l'avion transportant Ahmed Ben Bella et ses compagnons[1] du Maroc vers la Tunisie fera capoter le projet. Or une clarification s'impose dans la mesure où les nationalistes algériens savent que Rabat et, plus encore, Tunis estiment qu'il serait possible de mettre un terme à la guerre d'Algérie dans le cadre d'une Confédération maghrébo-française, et qu'ils sont nombreux à y être hostiles. L'ambiguïté persiste tout au long de l'année 1957, Bourguiba se livrant à des variations sur le thème de la fédération unitaire que résume un passage de son discours de Thala, le 13 août: « J'espère que dans quelques mois l'Algérie deviendra un État libre, fort, du Maghreb arabe, et que notre puissante fédération nord-africaine pourra coopérer avec la

1. Hocine Aït Ahmed, Mohamed Khider, Mostapha Lacheraf et Mohamed Boudiaf, principaux fondateurs du Comité révolutionnaire d'union et d'action (printemps 1954) puis du FLN.

France... Tunisiens, Algériens, Marocains... vous êtes tous les enfants d'une même patrie[1]. »

Le « prix du sang »

1958. Quatrième étape: la conférence de Tanger, un symbole ambigu. Elle se déroule du 27 au 29 avril, avec la participation du Néo-Destour, de l'Istiqlal et du FLN. La date n'est pas fortuite. La guerre d'Algérie qui dure déjà depuis quatre ans a servi de révélateur à l'unité maghrébine au niveau populaire: les états-majors ne peuvent pas ne pas en tenir compte dans leurs calculs tactiques. De surcroît, la Communauté économique européenne est née le 1er janvier et les dirigeants maghrébins pressentent ses potentialités futures, le défi que, déjà, elle représente.

La conférence aura donc trois dimensions. Elle est d'abord et à la fois une « revanche » sur la rencontre manquée de Tunis, deux ans plus tôt, une riposte au bombardement, le 10 février 1958, de Sakiet Sidi Youssef, une ferme mise en garde à la France et aux puissances de l'OTAN qui la soutiennent, mais elle se garde, dans le même temps — pour tenir compte des vœux des Tunisiens et des Marocains —, de fermer la porte à un arrangement négocié. Elle répond, ensuite, aux aspirations des peuples en se déclarant « convaincue que le moment est venu de concrétiser la volonté d'union dans le cadre d'institutions communes [*en décidant*] d'œuvrer à cette union ». Enfin, elle prend date par rapport à la CEE lorsqu'elle « considère que la forme fédérale répond le mieux aux réalités des pays participants » et propose « la création d'une assemblée consultative ». Un secrétariat permanent est formé: il ne se réunira qu'à deux reprises. Ce projet fort louable tombera pour longtemps dans l'oubli.

Il convient de s'interroger sur les causes de cet échec. En fait, de même que le Comité de libération du Maghreb, la conférence de Tanger s'affirme moins comme un projet autonome, conçu pour lui-même en vue de satisfaire des exigences internes et fondamentales, que par opposition au monde extérieur (puissances coloniales, CEE,...) et pour répondre aux

1. Habib BOURGUIBA, *Discours*, secrétariat d'État à l'Information, Tunis, 1974.

préoccupations tactiques de l'heure. Cette étape n'en demeure pas moins un symbole. On l'exhumera en 1988, à l'occasion de son trentième anniversaire: tous les dirigeants maghrébins célèbrent l'événement et la presse lui consacre des pages entières tandis que se prépare en secret le premier sommet maghrébin. Or ce n'est pas le souvenir réactualisé de Tanger mais d'autres réalités, d'autres défis, qui ont en réalité favorisé la rencontre du 10 juin 1988 et accéléré la création de l'UMA, comme on le verra dans les prochains chapitres.

S'il nous a paru nécessaire d'insister sur la période 1948-1958, c'est qu'elle est grosse de la plupart des malentendus qui resurgiront au lendemain des indépendances, avec la « guerre des sables » qui opposera l'Algérie et le Maroc, dès 1963, et, plus tard, en 1975, avec le conflit du Sahara occidental, sur lequel nous reviendrons plus amplement dans la partie qui lui est consacrée. Ces malentendus portent sur de nombreux points. Rappelons-en les plus importants.

Ils concernent, d'abord, l'évolution historique de chacun des trois pays: les nationalistes algériens reprochent à certains dirigeants tunisiens et marocains, et non des moindres, d'avoir repris l'argument des colonisateurs français selon lequel l'Algérie n'était pas un État constitué lors de la conquête de 1830. Combien de fois, au cours de quelque cinquante heures d'entretiens tête-à-tête avec Houari Boumediène entre 1973 et 1978, ne l'ai-je pas entendu accuser Bourguiba et Hassan II d'appartenir au « parti français », *hizb França?* Eux-mêmes ne lui reprochaient-ils pas, lorsque je les rencontrais, son « intransigeance » et son « ambition hégémonique » visant, selon eux, à faire de l'Algérie la « Prusse du Maghreb »?

Les malentendus portent aussi bien sur la façon de concevoir les rapports entre les mouvements de libération, et entre les États indépendants et le FLN encore en lutte, que sur le problème des frontières héritées de la colonisation puisque la France, présente dans les trois pays, avait arrondi à son profit celles de l'Algérie. Ils portent, enfin, sur la notion d'indépendance, sur l'édification économique, sur les relations avec le monde arabe, avec le tiers monde, avec les grandes puissances.

Boumediène — en tant que chef d'état-major de l'ALN puis comme président — se montrera intraitable sur les revendications territoriales de ses voisins, répétant inlassablement: « Nous avons payé le prix du sang. » Il m'a d'ailleurs confirmé,

avec une ironie et un humour qu'il ne laissait paraître qu'en privé, une anecdote révélatrice que m'avaient rapportée ses collaborateurs du temps de guerre. « C'est exact, les frères marocains et algériens avaient évoqué une nouvelle fois la question des frontières et je leur avais répondu en me demandant si l'Algérie avait jamais existé en dehors d'un petit territoire autour d'Alger. » Ne cachant pas qu'il avait été agacé, excédé même, par les revendications de ses interlocuteurs, il avait poursuivi: « Vous, vous avez eu votre indépendance tandis que nous, nous continuons à nous battre durement. Vous parlez de vos frontières, de l'aide que vous nous apportez, des sacrifices que vous consentez. Alors, voici ce que je vous propose: les Algériens vont se croiser les bras et vous, vous ferez avancer vos troupes à l'est et à l'ouest pour faire la guerre à l'occupant. Là où elles se rencontreront, on tracera la frontière de la Tunisie et du Maroc... Ils m'ont alors demandé de ne pas plaisanter sur un sujet aussi sérieux et je leur ai répondu qu'ils devraient savoir que la terre appartient à ceux qui paient le prix du sang[1]. »

De même, il m'avait raconté sa rencontre au Kef, au printemps 1973, avec le président Bourguiba qui plus tard me confirma son déroulement, en y apportant des nuances et son propre éclairage. « A mon arrivée, je lui ai proposé une fusion ou une fédération entre nos deux pays. J'ai bien vu que cela ne lui plaisait pas quand il m'a répondu qu'il allait y réfléchir et qu'il ne m'en a pas reparlé. J'ai donc remis le projet sur le tapis, le lendemain, avant de nous quitter. Il m'a alors expliqué que la Tunisie était un petit pays et qu'il faudrait, pour rétablir l'équilibre, que je lui donne le Constantinois. J'ai pris cela pour une boutade. Je lui ai répondu par une autre: je ne vais pas te donner le Constantinois pour que tu me le rendes et que nous le mettions dans la corbeille commune, alors que je t'offre toute l'Algérie sur un plateau — à condition, bien sûr, que nos peuples soient d'accord. Mais enfin, si l'union t'effraie, nous pouvons envisager une fédération ou une confédération à deux, à trois avec la Libye, à quatre avec la Mauritanie, la porte demeurant ouverte au Maroc. » (A l'époque, les relations étaient mauvaises entre Tunis et Rabat.) Comme je lui faisais observer que le chef de l'État tunisien revendiquait la

1. L'auteur a rapporté cette anecdote, en la résumant, dans *Le Monde* du 28 décembre 1978, consacré à la mort de Houari Boumediène.

paternité de ces idées et qu'il les avait exposées en public et en sa présence au 4e sommet des non-alignés en Alger, début septembre 1973, il commenta en riant: « Je n'allais tout de même pas me lever pour lui réclamer des droits d'auteur. L'important est que cela ait été dit[1]. » En fait, si les hommes politiques maghrébins ont périodiquement proclamé leur volonté unitaire, ils ont répugné à passer à l'acte jusqu'en 1989.

Trois, quatre, cinq ou six?

Les indépendances ont eu, un temps, raison de l'idéal formulé dans les discours. Elles ont vu s'affirmer les égoïsmes nationaux et s'exacerber les rivalités entre des chefs d'État dotés, chacun, d'une forte personnalité. Les gouvernants ont donc opté pour l'État-nation, des régimes politiques différents et un développement économique autonome. Était-il d'ailleurs possible, dans une première étape, de jouer autrement? La nécessité de l'État-nation s'est imposée d'autant plus aisément que, depuis les années 1910-1920, la notion de Grand Maghreb était demeurée floue, tant dans sa configuration que dans son contenu.

Dans un premier temps (1910-1964), le Grand Maghreb n'est envisagé qu'avec les trois États du « noyau central »: Tunisie, Algérie, Maroc. Les « deux ailes »: Libye (indépendante depuis 1951) et Mauritanie (depuis 1960) ne sont guère prises en compte. Il est vrai que, de tout temps traits d'union — la première avec le Proche-Orient, la seconde avec l'Afrique noire —, elles se sont généralement montrées hésitantes entre les tentations centrifuges et centripètes. Pour s'intégrer dans d'éventuelles institutions maghrébines, il aurait fallu que celles-ci développent une puissante force d'attraction. Ce ne fut pas le cas.

Dans un deuxième temps, on passe au Maghreb à quatre. Le royaume de Libye adhère, en 1964, au Comité permanent consultatif maghrébin, dont nous parlerons plus avant, que la république de Libye du colonel Kadhafi quittera en 1970, année où la Mauritanie y entrera à titre d'observateur, avant d'en devenir membre en 1975. Puis, au début de la décennie quatre-vingt, l'idée d'un Maghreb à cinq fait son chemin, mais

1. *Le Monde*, 28 décembre 1978.

elle est compromise par la volonté de l'Algérie d'imposer une sixième composante, la République arabe sahraouie démocratique. Finalement, pour faciliter la création de l'UMA, la RASD sera mise entre parenthèses, en attendant qu'un référendum d'autodétermination décide de son avenir.

Flottement aussi quant au contenu institutionnel du Grand Maghreb. L'option d'un seul État unifié n'ayant jamais été sérieusement envisagée, fallait-il se limiter au « Maghreb des patries » ou opter pour une fédération ou une confédération dotée d'organismes supranationaux? Y avait-il lieu, ainsi que l'avait fait Boumediène en 1975, d'opposer le « Maghreb des peuples » au « Maghreb des États »? Autres questions: fallait-il commencer l'édification commune par la coopération politique ou par la coopération économique? Le développement national devait-il précéder l'intégration régionale? Les économies respectives étaient-elles rivales ou complémentaires? Qui devait l'emporter des idéologies ou des lois du marché? Ces différentes problématiques n'ont cessé de se poser et, malgré la dynamique impulsée en 1988-1989, se posent encore, même si elles ne sont plus formulées dans des termes aussi conflictuels que par le passé. Quoi qu'il en soit, le Maghreb a connu un autre jalon, deux ans après l'accession de l'Algérie à l'indépendance.

État-nation ou intégration nationale?

1964-1975: cinquième étape avec le Comité permanent consultatif maghrébin (CPCM). Les responsables ont opté pour l'édification de l'État-nation mais peuvent-ils ignorer totalement le « nationalisme maghrébin » des masses? Peuvent-ils faire fi des réalités économiques mondiales, de plus en plus interdépendantes? Peuvent-ils échapper à la tendance qui pousse les pays industrialisés à s'associer dans de grands ensembles, dont la CEE avec laquelle le Maghreb effectue environ 70 % de ses échanges? C'est pour tenter de répondre à ces interpellations que se tient, le 11 octobre 1964, à Tunis, la première conférence des ministres de l'Économie du Maghreb[1] au cours de laquelle est signé le protocole d'accord instituant le CPCM[2].

1. Abdallah Sekta (Libye), Ahmed Ben Salah (Tunisie), Ali Mahsas (Algérie), Mohammed Cherkaoui (Maroc).

2. Habib SLIM, *Le CPCM et les institutions de coopération maghrébine*, thèse de doctorat en droit, faculté de droit, Tunis, 1979.

La Charte du Caire avait été l'embryon idéologique du projet unitaire, la conférence de Tanger son ébauche institutionnelle, le CPCM tentera d'être son expression économique. Mais, là encore, lacunes et ambiguïtés ne manquent pas. Peu structuré, le nouvel organisme ne se fixera un siège, Tunis, qu'à sa troisième session, en 1966; et s'il a un secrétaire général, le Tunisien Mustapha Filali, il n'a, en revanche, ni charte, ni règlement intérieur. Son rôle étant purement consultatif, ses recommandations ne sont pas contraignantes. Qu'elles le soient impliquerait une volonté politique — manifestement absente. Et pour cause. Pourvus de systèmes politiques et économiques différents, les États maghrébins sont partagés entre deux logiques contradictoires: celle de l'édification de l'État-nation et celle de l'intégration régionale. Le CPCM a pour mission de résoudre la contradiction ou de faire la synthèse, mais il n'en a pas les moyens.

On retrouve à ce stade l'imbrication du facteur émotif et des calculs tactiques. A tort ou à raison, le Maroc et la Tunisie avaient cru comprendre — et en tout cas espéré — qu'en contrepartie de l'aide fournie pendant la guerre de libération et de la reconnaissance de ses frontières, l'Algérie mettrait ses ressources énergétiques à leur disposition, à des conditions préférentielles, pour favoriser leur développement industriel. Froid raisonnement de l'Algérie: elle soupçonne ses partenaires d'invoquer la conception stratégique de l'unité pour lui faire payer le prix de leur développement alors qu'en ayant refusé de payer « le prix du sang », ils ont pris sur elle six ans d'avance. C'est pourquoi elle choisit de s'industrialiser à marche forcée, tout en préservant ses options socialistes. Elle accepte donc de jouer le jeu de la complémentarité au sein du CPCM, mais avec les règles et les limites du développement autocentré! Ses voisins agiront donc de même.

Rien ne résume mieux la situation que cette formule lapidaire de Boumediène: « 0 + 0 + 0 + 0 = 0. Que chacun de nos pays commencent par se doter de quelque chose pour pouvoir le mettre ensuite dans la corbeille commune[1]. » Amer et solitaire, Mustapha Filali à qui je rapportais ce propos me répondra: « La pomme de discorde frontalière éclipse tout. Pourtant, on ne construira pas le Maghreb à partir du bilatéral. Si on avait donné la priorité aux négociations globales et aux accords

1. Notes personnelles de l'auteur. Cf. aussi Nicole GRIMAUD, *op. cit.*

multilatéraux, l'intégration économique aurait commencé à devenir une réalité, et le Maghreb aurait eu un autre visage[1]. »

Le CPCM s'était fixé trois tâches: *1.* développer les échanges horizontaux par l'harmonisation des politiques douanières ; *2.* harmoniser les politiques des pays membres dans les domaines de l'industrie, des mines, de l'énergie, des transports et des télécommunications ; *3.* coordonner les positions des différents pays à l'égard de la CEE. En douze ans, le CPCM aura tenu sept sessions: après Tunis, il a siégé à Tanger (novembre 1964), à Tripoli (mai 1965), en Alger (février 1966), à Tunis (novembre 1967), à Rabat (juillet 1970), enfin en Alger (mai 1975). Ce fut sa dernière réunion.

Il a créé une vingtaine de commissions spécialisées dans de nombreux secteurs: transports, communications, emploi, travail, tourisme et études (industrielles, juridiques, médicales, linguistiques). Toutefois, la moitié d'entre elles ont fonctionné par intermittence ou ne se sont jamais réunies. Les résultats les plus notables ont été enregistrés dans les télécommunications et les transports ferroviaires et aériens, tandis que le Centre d'études industrielles du Maghreb a produit des études intéressantes. En revanche, aucun des trois objectifs qu'il s'était fixés n'a été atteint: les échanges intermaghrébins sont restés faibles (moins de 2 %), l'harmonisation des politiques ne s'est pas faite puisque 90 % des accords conclus l'ont été à titre bilatéral et que nombre d'entre eux l'auraient sans doute été sans le CPCM. Enfin, à partir de 1973, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc ont négocié séparément les accords d'association avec la CEE.

La septième et dernière session, en Alger, ajourne *sine die* le « projet d'accord maghrébin de coopération économique », préparé pourtant avec soin et rigueur par le CPCM. Il comportait huit volets, révélateurs de ses ambitions: 1) les principes ; 2) la réduction des barrières aux échanges ; 3) la coopération dans le domaine industriel ; 4) la coopération dans le domaine de l'agriculture et de l'artisanat ; 5) les accords bilatéraux et trilatéraux ; 6) les moyens propres à contribuer à une participation équitable de chaque pays aux avantages résultant de l'accord ; 7) la coopération dans le domaine des paiements et

1. *Ibid.*